

AVIS DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DU DOSSIER RELATIF A LA MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'AUDUN LE ROMAN

Par délibération en date du 13 février 2020, le Président de la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut a engagé la procédure de modification simplifiée N° 1 du Plan Local d'Urbanisme en vue de la modification du règlement écrit en ce qu'il prévoit la hauteur des murs de clôtures à 0.5 cm, l'aménagement d'ensemble des zones à urbaniser, la bande d'implantation des façades dans la zone comprise entre 5 et 7 mètres des voies automobiles.

En date du 14 juin 2021, le conseil communautaire de Cœur du Pays Haut a fixé les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée.

Cette mise à disposition aura lieu du 12 juillet 2021 au 12 août 2021 inclus, soit pour une durée de 32 jours consécutifs.

Le dossier de modification simplifiée, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Président seront consultables au siège de la Communauté de Communes et en mairie d'Audun-le-Roman aux jours et heures habituels d'ouverture des services (tous les jours de 8h30 à 16h).

Le dossier de mise à disposition sera de plus mis en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes et de la mairie. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre mis à disposition ou les adresser par écrit à la l'adresse suivante : Communauté de Communes Cœur du Pays Haut 71 route de Briey 54560 Audun-le-Roman.

A l'issue de la mise à disposition, un bilan sera dressé par le Président en conseil communautaire, qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par une délibération motivée.

Le présent avis fera l'objet d'une mention dans le journal REPUBLICAIN LORRAIN, huit jours au moins avant le début de la mise à disposition.

Ce même avis sera affiché au siège de la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut et à la mairie d'Audun-le-Roman.

Fait à Audun-Le-Roman, le 18 juin 2021

Le Président de la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut

Daniel MATTEGIA

